

Nouveau
programme

CRÉER ET PILOTER SA MICRO-ENTREPRISE

La certification RS7438-«Créer et piloter sa micro-entreprise», enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences le 18 décembre 2025, est portée par CCI France.

Vous voulez comprendre comment fonctionne réellement le régime micro-entrepreneur ? Éviter les erreurs courantes et structurer un projet rentable et pérenne ?

Programmation 2026



Public

- Tout individu ayant un projet de création de micro-entreprise et disposant à minima d'un projet formulé

Pré-requis

- Vérifier à l'aide d'un questionnaire ou d'un entretien individuel
- Pour les classes virtuelles : disposer d'un ordinateur avec micro et caméra et d'une bonne connexion internet

Durée

14h00 (évaluation incluse)

Intervenants

- Un conseiller spécialisé en création / reprise d'entreprise de votre CCI
- Des experts

Tarifs de la formation

- 400 € net de taxes
- Vous pouvez la financer avec votre CPF (Compte Personnel de Formation).

Contact

service.appui@poitiers.cci.fr
05 49 60 34 63

Délai et modalités d'accès

- Contactez votre CCI

Points forts de la formation

- Une formation pragmatique, courte et immédiatement opérationnelle
- Des outils concrets pour sécuriser son lancement
- L'action : vous développez vos compétences tout en posant les premières bases de votre projet de création d'entreprise
- Une certification de compétences reconnue par l'Etat qui prouve l'engagement dans votre projet et votre volonté d'identifier toutes les facettes de votre projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause de « vous lancer »
- L'accompagnement post-formation en option : vous pourrez, à l'issue de la formation, demander des formations complémentaires et/ou un accompagnement individuel pour approfondir votre projet, rédiger un business plan et lancer votre entreprise.

Objectifs

- Maîtriser les processus de création d'une micro-entreprise
- Définir son offre commerciale et sa proposition de valeur
- Comprendre les aspects liés à la viabilité financière d'un projet
- Identifier les outils de pilotage pour sa micro-entreprise

Modalité d'évaluation

- L'évaluation repose sur l'analyse d'une production écrite individuelle, élaborée par le candidat à partir de son projet de création ou d'un cas fictif fourni.
- Cette production permet de vérifier la maîtrise des compétences clés liées à la création et au pilotage d'une activité en micro-entreprise.

Programme et contenu

1/ Structurer son projet et définir une offre cohérente avec son marché

- Clarifier ses motivations, ses objectifs et ses contraintes personnelles ou professionnelles
- Définir sa proposition de valeur et ce qui rend son offre identifiable
- Analyser son marché : besoins clients, concurrence, opportunités et risques
- Déterminer son positionnement et établir une feuille de route structurée

2/ Construire un modèle économique et préparer la viabilité financière de son activité

- Identifier les besoins financiers et les dépenses au démarrage
- Calculer ses coûts, définir ses prix et estimer son chiffre d'affaires prévisionnel
- Vérifier la rentabilité économique et anticiper sa rémunération

3/ Comprendre le cadre réglementaire et réaliser les démarches administratives

- Maîtriser le fonctionnement du régime micro : avantages, limites, seuils, obligations
- Connaître les options fiscales et sociales : micro-fiscal, versement libératoire, micro-social, TVA,...
- Réaliser les démarches de création : immatriculation, protection sociale, assurances
- Comprendre les obligations du micro-entrepreneur (CFE, déclarations, compte bancaire dédié, mentions légales)

4/ Lancer, piloter et pérenniser sa micro-entreprise au quotidien

- Produire des devis et factures conformes et tenir ses registres obligatoires
- Mettre en place les outils de pilotage : tableau de bord, gestion de trésorerie, indicateurs de suivi
- Définir une stratégie de communication et de prospection adaptée à ses moyens
- Faire évoluer son activité et anticiper la sortie du régime

Méthodes et moyens mobilisés

- Contenu du diaporama diffusé pendant l'atelier
- Tableaux financiers (excel)
- Fiches de travail

Moyens et outils pédagogiques

- Formation collective pouvant s'effectuer en présentiel ou distanciel
- Pour les formations réalisées à distance, la vérification du bon fonctionnement du matériel de visioconférence est effectuée auprès de chaque participant avant le démarrage de la formation
- Pédagogie active, basée sur l'échange, l'analyse de pratiques et des mises en situation

Témoignages

- « J'ai pu définir précisément mes prix de vente et choisir en toute objectivité le statut adapté. » (Hannah – Angoulême)
- « La formation m'a permis d'obtenir les informations qu'il me manquaient pour construire un plan financier solide et convaincant pour ma banque. » (Audrey – Rouen)
- « Cette formation combine contenus concrets, outils pratiques et accompagnement efficace pour passer de l'idée à l'action. » (Delphine – Savoie)

Calendrier 2026

POITIERS
CCI de la Vienne
Campus 120
120 rue du Porteau
86000 Poitiers

- 28 et 29 septembre 2026
- 19 et 20 octobre 2026
- 16 et 17 novembre 2026
- 7 et 8 décembre 2026



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap : referent-handicap@campus120.cci.fr



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA VIENNE - CAMPUS 120
120 rue du Porteau - CS80495 - 86000 POITIERS
Tél : 05 49 60 98 00

www.poitiers.cci.fr

